

CONSEIL MUNICIPAL

## Tour de Romandie 2025 Saint-Imier, ville du prologue

Après l'arrivée finale du Tour de Romandie en 1984, les arrivées de deux étapes en 2015 (Apples -Saint-Imier) et en 2021 (la Neuveville-Saint-Imier), Saint-Imier, terre d'énergie et ville sportive, organisera le 29 avril 2025 le prologue du Tour de Romandie.



La foule massée le long de la Grand-Rue en 2015 pour applaudir la victoire d'étape du Suisse Michael Albasini a marqué les esprits. Les images de cette effervescence sont à jamais gravées dans la mémoire collective.

Le 29 avril 2025, plus de 140 coureurs parmi les meilleurs de la planète seront au départ de ce prologue individuel de 3 à 4 km dans les rues de St-Imier avec une arrivée prévue à la Place du 16-Mars.

L'épreuve sera diffusée dans plus de 140 pays, dont 60 en direct, avec une audience globale de 16 millions de téléspectateurs. L'après-tour se déroulera également en direct. Il permettra aussi de mettre en lumière la cité imérienne, ceci sans compter les réseaux sociaux, le site internet du Tour de Romandie, la radio et la presse écrite.

Le Conseil municipal est heureux que la ville de Saint-Imier ait pu séduire, une fois de plus, le comité du Tour de Romandie. Il est fier de l'accueillir pour la troisième fois en une décennie. Il se réjouit tout particulièrement de vivre à nouveau un grand moment de cyclisme qui ravira, à n'en pas douter, les passionnés. Pour rappel, ils étaient plus de dix mille en 2015 à assister à l'arrivée de l'étape.

Le comité d'organisation sera présidé désormais par Gregor Doutaz. En effet, MM. John Buchs et René Lautenschlager, actifs au sein du comité d'organisation depuis 1984, ont remis leur démission, souhaitant passer le témoin à d'autres passionnés de la petite reine. Le Conseil municipal les remercie chaleureusement de leur investissement durant toutes ces années. Grâce à leur savoir-faire, leur engagement et leur enthousiasme, la ville de Saint-Imier a rayonné loin à la ronde. (cm)

## Ramassage des déchets durant les fêtes

Les fêtes de fin d'année modifieront quelque peu l'organisation habituelle du ramassage des déchets à Saint-Imier. De manière détaillée, cela donne la planification suivante pour ces prochaines semaines :

- **Ordures ménagères**

La tournée de ramassage des ordures ménagères du lundi 25 décembre 2023 dans les quartiers nord et celle du mardi 26 décembre 2023 dans les quartiers sud sont supprimées et déplacées au mercredi 27 décembre 2023. Les sacs poubelle de l'ensemble de la localité doivent donc être sortis le mercredi avant 07h00.

La tournée de ramassage des ordures ménagères du lundi 1er janvier 2024 dans les quartiers nord et celle du mardi 2 janvier 2024 dans les quartiers sud sont supprimées et déplacées au mercredi 3 janvier 2024. Les sacs poubelle de l'ensemble de la localité doivent donc être sortis le mercredi avant 07h00.

Il n'est pas possible de déposer les sacs poubelle la veille sur la voie publique. Il s'agit ainsi d'éviter qu'ils soient éventrés par des renards, fouines et autres corneilles ou qu'ils éclatent sous les coups de pied de noctambules.

- **Déchets verts**

La première tournée de déchets verts de l'année 2024 est prévue le jeudi 11 janvier 2024. Elle se déroulera ensuite toutes les deux semaines pour reprendre son rythme hebdomadaire dès le début du mois d'avril et jusqu'à fin novembre 2023.

- **Déchetterie**

La déchetterie est ouverte selon les horaires ordinaires durant les fêtes.

La Municipalité de Saint-Imier remercie chacune et chacun de l'attention portée à ces informations. (cm)

## **Vice-maire pour 2024**

Représentant du parti socialiste (PS) au sein du Conseil municipal de Saint-Imier, Olivier Zimmermann a été désigné en tant que vice-maire pour l'année 2024. A la tête du Département des bâtiments et infrastructures sportives, il succédera à Gisèle Tharin (PLR) au poste d'adjoint au maire au 1er janvier prochain. (cm)

## **Nonagénaires**

Le 13 décembre 2023, la conseillère municipale Josika Iles et Yanick Courvoisier, chef du service administration générale et police, se sont rendus à la Rue Docteur Schwab 20 pour célébrer le 90<sup>ème</sup> anniversaire de Primo Bortolon.

Le 15 décembre 2023, le conseiller municipal Olivier Zimmermann et Yanick Courvoisier, chef du service administration générale et police, se sont rendus à la Rue Francillon 34 pour célébrer le 90<sup>ème</sup> anniversaire de Placido Frizzarin.

Les représentants des autorités imériennes ont eu le plaisir de leur remettre la traditionnelle attention destinée aux nonagénaires. (cm)

## **Sapin de Noël sur la Place du Marché Remerciements à la Bourgeoisie de Saint-Imier**

Le Conseil municipal adresse ses plus vifs remerciements pour le sapin que la Bourgeoisie de Saint-Imier a généreusement offert à la Municipalité. Cet imposant et magnifique spécimen se dresse fièrement sur la Place du Marché et fait la joie de la population imérienne. (cm)

## **26 décembre et 2 janvier Marchés supprimés les deux mardis**

En raison de la période des fêtes, les deux marchés hebdomadaires des mardis 26 décembre et 2 janvier sont supprimés. Ceux des vendredis 29 décembre et 5 janvier sont par contre maintenus; les commerçants habituels ont tous annoncé leur présence. (cm)

## Sacs à poubelle gratuits pour les familles

# Distribution à partir du 1<sup>er</sup> avril 2024

Le règlement sur les déchets et le règlement tarifaire de la Municipalité de Saint-Imier englobent l'introduction d'une aide annuelle aux familles, ce qui se traduit, sous certaines conditions, par la remise gratuite de sacs à poubelle officiels.

Le premier enfant de moins de 16 ans (nés depuis 2009) donne droit à celui qui en assure la garde de manière prépondérante de recevoir annuellement 20 sacs d'une contenance de 35 litres, puis 30 sacs de 35 litres dès le deuxième enfant et 40 sacs de 35 litres dès le troisième enfant. Toutes les personnes pouvant bénéficier de cet avantage voudront bien retirer les sacs auxquels elles ont droit en se rendant personnellement, durant l'année en cours, à la caisse municipale, Rue Agassiz 4.

Pour l'année 2024, la distribution des sacs n'interviendra qu'à partir du 1<sup>er</sup> avril 2024 en raison de difficultés rencontrées dans le processus d'adjudication de la commande et de réapprovisionnement des stocks de sacs, tous volumes confondus. Aucune exception ne sera admise avant cette date. Sont incluses dans la liste des bénéficiaires, les personnes qui s'établissent en cours d'année 2024 dans la commune ou qui auront la joie de célébrer une naissance. La Municipalité remercie les Imériennes et les Imériens de leur compréhension (cm)

## Département urbanisme et mobilité

# Un engagement sans faille des Travaux publics

L'année 2023 touche à sa fin et a été ponctuée d'événements festifs, culturels ou sportifs importants pour les Imériens et la région. Les Travaux publics ont par exemple été mobilisés pour la foire de printemps et la foire d'automne, l'Imériale, le congrès anti-autoritaire ou encore la Raiffeisen Run.

Cette fin d'année a aussi été marquée par les premières chutes de neige pour la joie, plus ou moins grande, des jeunes et moins jeunes adeptes de la glisse et des automobilistes.

Ce ne sont là que deux aspects de l'engagement de notre personnel mais ils sont particulièrement symboliques des liens étroits qu'entretiennent la population imérienne et les services de l'administration. Cette dernière n'est pas déconnectée des habitants de la ville mais se tient à ses côtés afin de promouvoir la vitalité d'une des plus grandes communes du Jura bernois.

C'est donc l'occasion pour le Département urbanisme et mobilité de relever l'appui indéfectible des équipes des Travaux publics et de remercier l'ensemble de ses collaborateurs pour leur engagement sans faille et leur sens du service public.

Si tout cela est possible, c'est également en grande partie parce que les Imériens, dans leur grande majorité, respectent les mesures hivernales et que des citoyens s'engagent dans la vie associative locale. (durb)

Saint-Imier, le 19 décembre 2023